

Différentes missions de la HAS et de l'ANSM

HAS	ANSM
<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation de l'intérêt médical des produits comme des actes professionnels avec proposition ou non de leur remboursement par l'assurance maladie 	<ul style="list-style-type: none"> • Garantie la sécurité des produits de santé destinés à l'Homme tout au long de leur cycle de vie (médicaments, produits biologiques, dispositifs médicaux, dispositifs de diagnostic in vitro, produits cosmétiques, produits de tatouage, produits biocides..)
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Validation et promotion de bonnes pratiques et de bon usage des soins auprès des professionnels de santé et des usagers de soins</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation des médicaments (pré- et post-AMM) et matières premières : <ul style="list-style-type: none"> - Médicaments dérivés du sang - Stupéfiants et psychotropes - Vaccins - Produits homéopathiques, à base de plantes - Préparations magistrales hospitalières
<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la qualité des soins en établissement de santé et en médecine de ville 	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation des produits biologiques <ul style="list-style-type: none"> - Organes, tissus, cellules utilisées à des fins thérapeutiques - Produits de thérapie cellulaire et génique - Produits sanguins labiles - Produits thérapeutiques annexes
<ul style="list-style-type: none"> • Information directe des professionnels de santé (par exemple : recommandations pour la prise en charge de pathologies (diagnostic, évaluation du pronostic, traitements médicamenteux ou non et leur suivi)) et du public 	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation des dispositifs médicaux <ul style="list-style-type: none"> - Thérapeutiques - De diagnostic - Diagnostic in vitro - Plateaux techniques - Logiciels médicaux
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Amélioration de la qualité de l'information médicale</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation des produits cosmétiques et de tatouage
<ul style="list-style-type: none"> • Développement de la coordination entre acteurs du système de santé 	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation des autres produits de santé <ul style="list-style-type: none"> - Biocides - Produits diététiques destinés à des fins médicales spéciales

<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation du SMR et de l'ASMR par la Commission de transparence 	<ul style="list-style-type: none"> • Elle évalue la sécurité d'emploi, l'efficacité et la qualité de ces produits
<ul style="list-style-type: none"> • Aide à la décision des pouvoirs publics 	<ul style="list-style-type: none"> • Elle en assure la surveillance et le contrôle en laboratoire, et conduit des inspections sur les sites de fabrication
<ul style="list-style-type: none"> • Accréditation et certification : <ul style="list-style-type: none"> - Etablissements de santé - Certains praticiens (volontaires) - Information médicale (internet, presse) - Logiciels d'aide à la prescription - Missions d'information des professionnels de santé et du public - Centres de simulation médicale 	<ul style="list-style-type: none"> • Elle mène des actions d'information sur les bénéfices et les risques de ces produits
	<ul style="list-style-type: none"> • Exerce une action au niveau européen et international au travers d'évaluations, de contrôle en laboratoire et d'inspection sur site effectuées pour le compte de l'UE. • Elle participe aux travaux normatifs et d'harmonisation européens • Elle conduit des actions en matière de coopération et de développement international
	<ul style="list-style-type: none"> • Mesure régulièrement l'évolution du rapport bénéfice/risque des médicaments commercialisés
	<ul style="list-style-type: none"> • Favorise un accès rapide à l'innovation thérapeutique avant l'obtention de l'AMM
	<ul style="list-style-type: none"> • Assure la transparence des travaux des commissions et des groupes de travail
	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir la recherche académique sur la sécurité d'emploi des médicaments

	<ul style="list-style-type: none"> • Développer l'information et sa diffusion auprès : <ul style="list-style-type: none"> - Des patients - Des professionnels de santé - Des relais professionnels et des sociétés savantes - De la presse
	<ul style="list-style-type: none"> • Faire évoluer les relations avec les professionnels de santé et les patients
	<ul style="list-style-type: none"> • Mieux encadrer la publicité

- **En rouge : les nouvelles missions de l'ANSM**

Voilà j'en ai fini pour cette petite fiche récap sur la HAS et l'ANSM ☺. Désolée pour la fiche Barbie je me suis fait plaisir ♥.

Allez bon courage pour cette dernière ligne droite, donnez tout ! On est là pour vous et Barbie aussi est là pour vous (elle aussi elle a pris 10 kg à cause de la P1 :p)

On vous aaaaaaiiiiiimmeeeeeeeeee ♥♥♥♥♥

